

CSC le Fil d'Ariane

Projet social 2025 – 2027

Synthèse des entretiens avec les partenaires, juin 2024

Partenaires rencontrés : Commune d'Illzach, Conseillère territoriale de la CAF, ANCT (Sous-préfecture), UD des centres sociaux, SOMCO, Néolia, Multi accueil, PMI, Ecole maternelle des Jonquilles, Collège Jules Verne, Périscolaires, Espace 110, Assistante sociale de la CEA, Réagir, ALEOS, les pêcheurs de lune

Evaluation globale (sur une grille de 1 = très mauvais à 6 = excellent)

- *Communication*

1	2	3	4	5	6

- *Relations humaines*

1	2	3	4	5	6

- *Cadre administratif du partenariat*

1	2	3	4	5	6

- *Domaine de l'action et des projets*

1	2	3	4	5	6

Les acquis, les forces

- Bonne évolution sur la communication par rapport au projet précédent, que ce soit entre partenaires, ou en direction des publics ;
- Les retours des partenaires sont globalement positifs, voire très positifs ;
- Le CSC est perçu comme facilitateur, vecteur de liens ;
- De nouveaux partenaires font appel au CSC en amont des projets, dans une optique de réelle complémentarité (exemple : travail social – éducation populaire, éducation formelle – éducation non formelle, ...), complémentarité des savoir-faire, des compétences, des approches ;
- Les partenariats tendent à s'installer durablement dans le temps ;

- Des projets « phare » sont mis en place, ce qui permet d'impulser d'autres actions (travailler en mode projet permet de créer des espaces de liens et d'échanges où on installe une confiance réciproque) ;
- Les projets et les actions conduits ensemble s'appuient sur de très bonnes relations entre les personnes (reconnaissance mutuelle et confiance) ;
- Les projets conduits ensemble répondent aux attentes des partenaires, s'inscrivent dans leurs priorités et prennent en compte les besoins des publics.

Les limites, les risques

- Besoin d'anticiper en impliquant davantage les partenaires en amont des projets ;
- Pour ce faire, nécessité de multiplier les occasions d'échanges ;
- Nécessité d'inscrire le CSC de manière volontariste dans de nouvelles actions (exemple : les tiers-lieux, ...), nécessité d'être en veille permanente ;
- Les demandes de participation et les temps d'échanges ont tendance à se multiplier (« rançon du succès »), ce qui pose la question de la disponibilité et de la gestion des priorités ;
- Risque de sollicitations excessives de l'équipe (comment être toujours réactifs lorsque les commandes institutionnelles se multiplient, à moyens constants ?) ;
- Difficulté de mobiliser les familles, et certains publics, quels que soient les secteurs d'intervention ;
- Besoin d'instaurer des temps de rencontre bilatérales réguliers entre partenaires (pour mieux se connaître, partager des informations, suivre les projets, ...).